## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 25/02/2025

Nombre c	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	25	26

Vote

A l'unanimité

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le:

Εt

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 25 Février à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/02/2025.

Présents: M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes: CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM: ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, REMY Benoît, SAVARY Gabriel, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RASSE Virginie à M. HOCQ Daniel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

## 202512 - Tarif d'une plaque nominative au jardin du souvenir

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une stèle a été installée au jardin des souvenirs du cimetière situé rue Gabriel Péri, afin de permettre aux familles endeuillées concernées de se recueillir.

En raison de l'augmentation du coût appliqué par le fournisseur, il convient de modifier le tarif de vente de plaques en granit comportant la gravure du nom du défunt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE le tarif d'une plaque nominative en granit à 75 €, dans le cadre de la régie N° 23106 intitulée « droits de place, droits de pêche et cimetières ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le /12/03/2025

Le Maire

Frédéric DE ANNOY



